

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE A BT/TBT (A.R. DU 08/09/2019 - LIVRE 1 - 4.2.3.2 - 4.2.4.3 - 5.3.5.2 - 5.4.2.1 - 5.4.3.6 - 5.4.4 - 7.1 - 7.2.5.1)

VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION EXISTANTE (A.R. DU 08/09/2019 - LIVRE 1 - 2.11.2 + 6.5)

Objet	Habitation	Maison
	Adresse	Route de Dubuy 54, 6940 Barvaux
	Propriétaire	CHARLES ELSHOCHT
	Demandeur	Antoine Immo (Agence-immo)
	Téléphone	0485558803
	A.R. du 08/09/2019 - Livre 1:	6.5 - Contrôle périodique 8.2.2 - Date d'installation après sept '81
Installation	Tension actuelle	3X230V
	Code EAN	Non communiqué
	Protection générale	25 A
	Qté tableaux	3
	Qté circuits	26 + 2 + 10
	Câble compteur-tableau	VFVB 4 x6mm ²
	Diff. gén. ≤ 300 mA (DDRG)	• 40A / 300 mA
	Diff. suppl. ≤ 30 mA (DDRS)	• 40A / 30mA



Mesures

Résistance de dispersion de prise de terre
26.3Ω

Isolement général par rapport à la PDT
1.88MΩ

Appareil utilisé
MES008 (METREL MI3100S)

Critères		Critères	
1 . Résistance de dispersion de prise de terre (PDT)	OK	7 . Appareillage fixe et à poste fixe	OK
2 . Isolement général par rapport à la PDT	OK	8 . Canalisations électriques (fils, peignes, câbles, conduits)	OK
3 . Continuité de terre	OK	9 . Repérages et/ou schémas unifilaire et de position	OK
4 . Différentiel(s) général(aux) (DDRG)	OK	17 . Documents, études techniques, analyses de risques.	OK
5 . Protection contre contacts directs	OK	18 . Risques liés à un incendie.	OK
6 . Protection contre contacts indirects	OK	19 . Installation de production d'énergie privée.	OK



CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé

Adresse Rue Reine Astrid 49/10
B-4100 Bonnelles
Tél +32 471 58 07 08
E-mail info@certigreen.be
TVA BE 0650 647 987
www.certigreen.be



P.V. N° SGE-BTD-09-07-26-40010-CP

Date de visite : 09/07/2026

Observations

O.28. Les lieux contenant une baignoire ou une douche et dont la réalisation a été entamée avant le 1/03/2025 ont été contrôlés suivant version 01 à 04 du RGIE Livre 1, avec dérogations applicables suivant époque de réalisation.

CONFORME

Installation conforme aux prescriptions de l'A.R. du 08/09/2019 - Livre 1.

Schémas unifilaires et plans de position contrôlés conformes, datés et signés

Installation à faire de nouveau contrôler avant le **09/07/2051**

25 ans après émission du rapport conforme

Renforcement de puissance du raccordement au réseau public autorisé

(maximum : / Nouvelle tension :)

Bornes amont de la protection différentielle générale scellées ?

Oui

Pour CERTIGREEN test, l'inspecteur



Sarah
Geutzen
0471 93 44 02



CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé

Adresse Rue Reine Astrid 49/10
B-4100 Bonnelles
Tél +32 471 58 07 08
E-mail info@certigreen.be
TVA BE 0650 647 987
www.certigreen.be



P.V. N° SGE-BTD-09-07-26-40010-CP

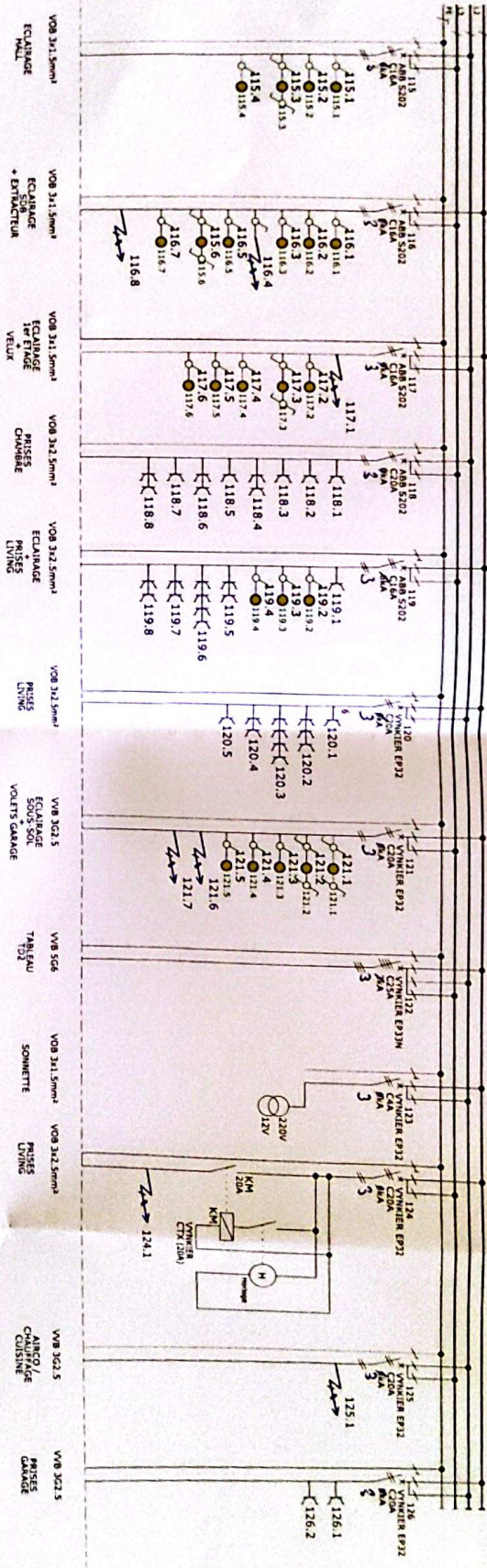
Date de visite : 09/07/2026

Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation, et uniquement sur les installations domestiques concernées par la demande qui nous a été adressée. Aucune modification apportée à l'installation après le passage de l'agent-visiteur n'est prise en compte dans ce rapport. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Toute réclamation est à transmettre à la société par écrit. Il peut être fait appel aux résultats d'inspection via recours au SPF Économie Direction générale de l'Énergie. Toute information contenue dans le présent rapport est confidentielle et ne peut être divulguée qu'au demandeur et au propriétaire. Seul le service du ministère fédéral de l'économie en charge de la surveillance des organismes de contrôle agréé peut avoir accès, à sa demande, à ces informations. En cas de non-conformité persistante à la seconde visite, une copie du rapport est d'office transmise au SPF Économie Direction générale de l'Énergie par CERTIGREEN test.

Obligations du propriétaire (AR du 8/9/19 - Livre 1 - 9.1.2 + 3.1.2 + 6.5.7.2.b7) : 1. Conserver, dans le dossier de l'installation électrique, ce procès-verbal, les plans et toute notice décrivant les garanties de sécurité que doivent présenter certaines machines, appareils ou canalisations électriques (nous conseillons de placer une copie de ces documents à proximité du tableau électrique principal) - 2. Enseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique - 3. Aviser immédiatement le Ministre des Affaires économiques, Direction générale de l'Énergie de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité - 4. Entretenir ou faire entretenir son installation (tester régulièrement toutes les protections à courant différentiel résiduel via leur bouton de test, resserrer les bornes des tableaux une fois par an, dépoussiérer,...) - 5. Prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions de l'AR du 8/9/19 - Livre 1 soient en tout temps observées - 6. Transmettre au locataire, nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant le dossier de l'installation électrique.



SUITE DE LA PAGE 2



Propriétaire:
ELSHOCHT
Route de Durbuy
6940 Barvaux-sur-Outhe



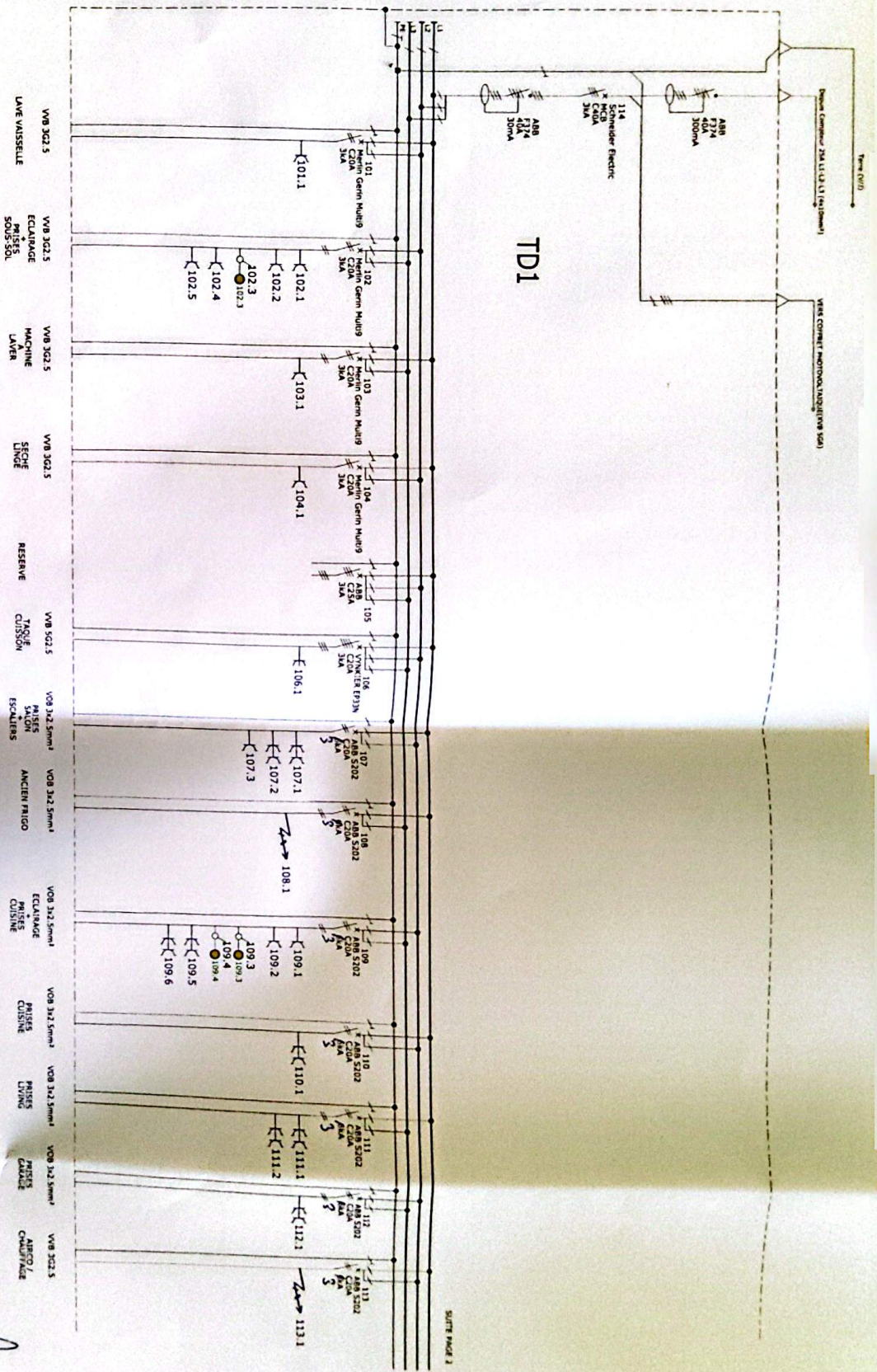
Soroh
Geuzen
0471 93 44 02

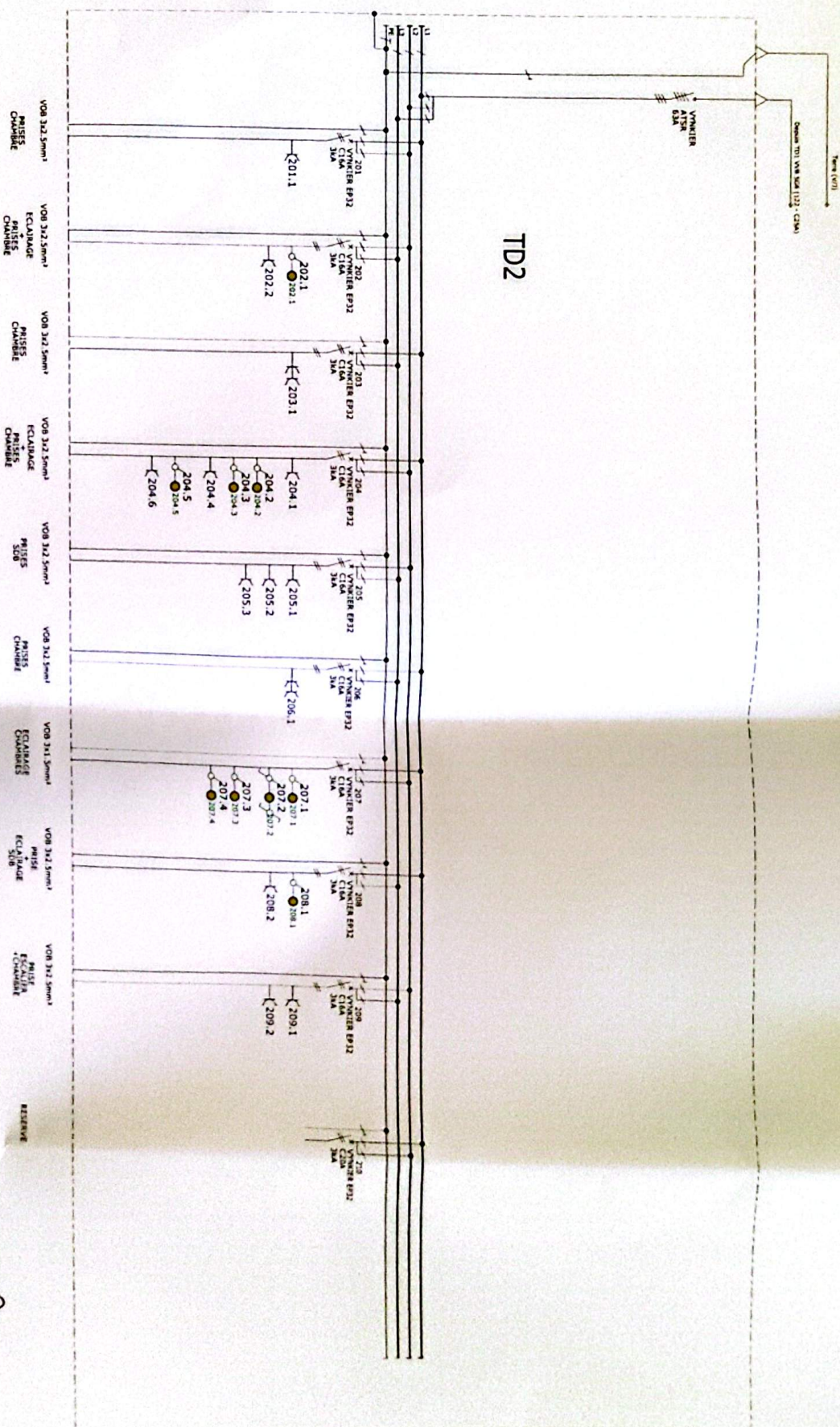
Propriétaire:
ELSHOCHT
Route de Durbuy
6940 Barvaux-sur-Ourthe

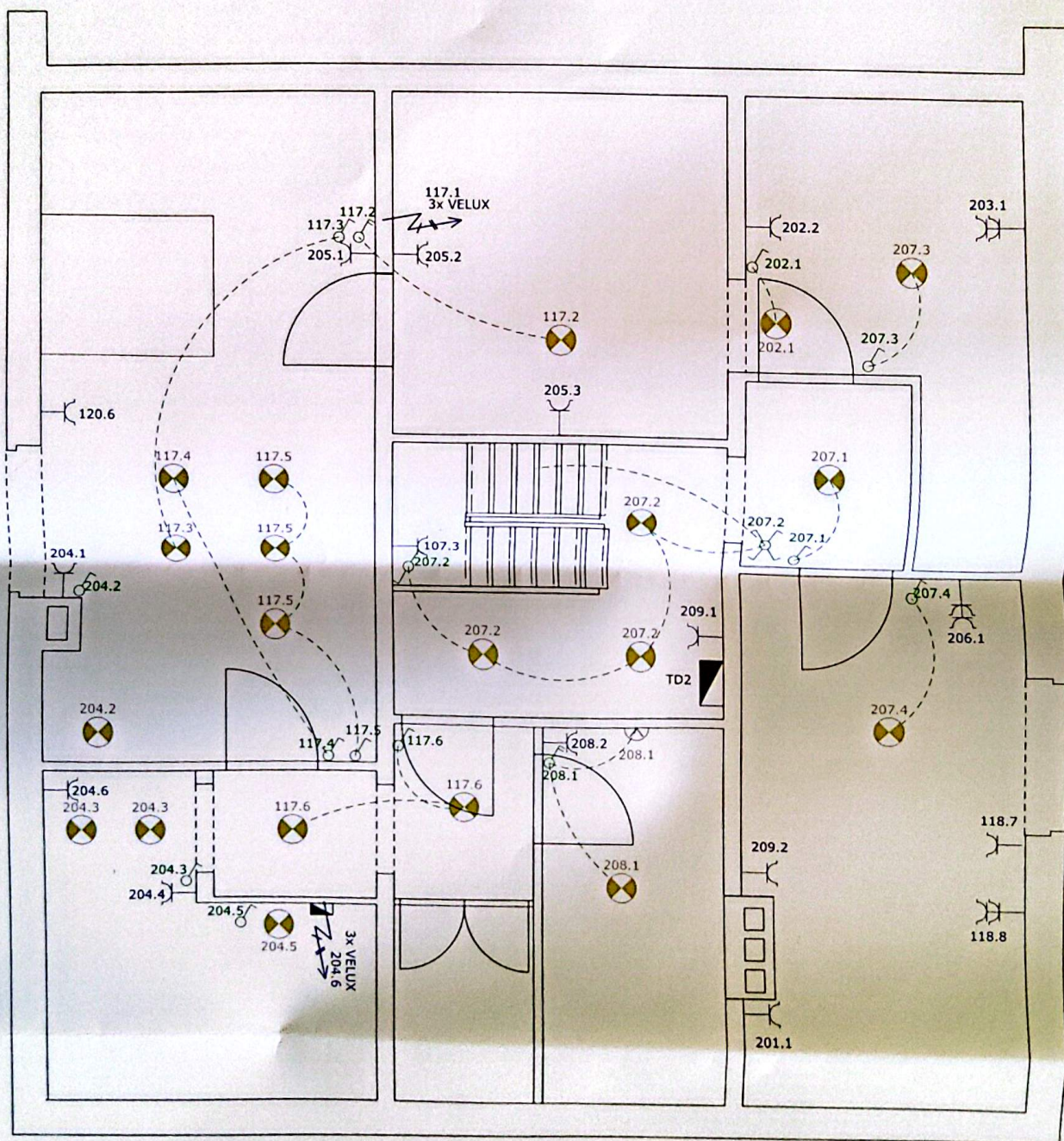
D.I.U: Equipements Electriques
Schéma du Tableau Electrique TD1
Etage : Sous-Sol
Reception du

Propriétaire:
ELSHOCHT
Route de Durbuy
6940 Barvaux-sur-Ourthe

Signature





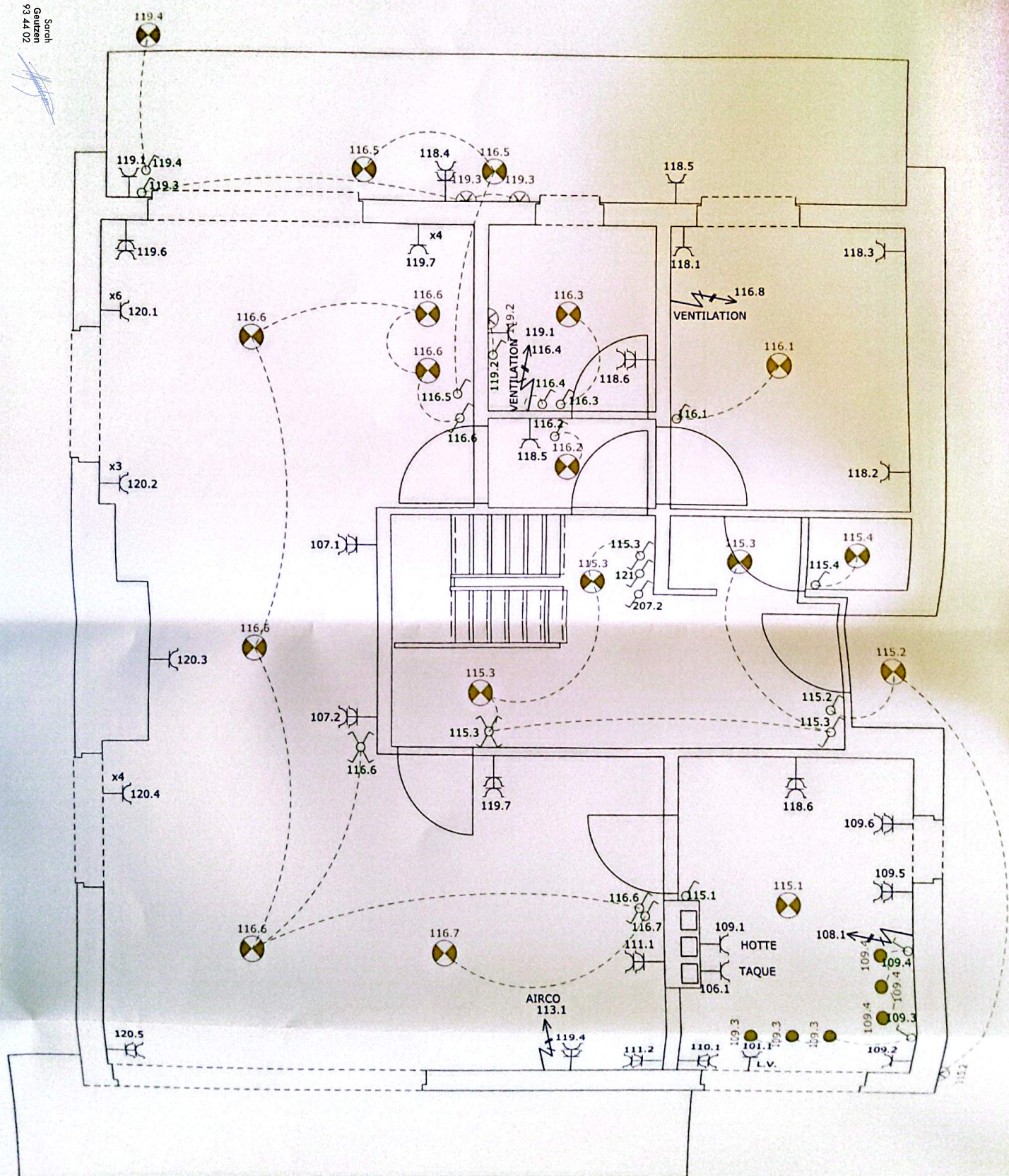


CF

D.I.U: Equipements Electriques
Plan de positions
Etage : Etage+1
Reception du

Propriétaire:
ELSHOCHT
Route de Durbuy
6940 Barvaux-sur-Outhe

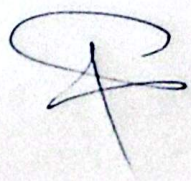
Page:
1/1



D.I.U: Equipements Electriques
Plan de positions
Etage : Rez-de-Chaussée
Reception du

Propriétaire:
ELSHOCHT
Route de Durbuy
6940 Barvaux-sur-Outhe

Page:
1/1

Page:
1/1